



# Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n°15 Juillet 2015

## Chers Archampoises et Archampoises,

« C'est le jour un, celui qu'on retient... », telle est la chanson qui me vient au moment d'écrire ces quelques lignes, et je la fredonne avec une image : celle d'une jeune archampoise, Emelie, qui l'a magnifiquement interprétée lors de la fête de la musique, dans une ambiance joyeuse et légère, ou tant d'autres, petits et grands, ont chanté et dansé jusque tard dans la nuit. Je revois alors ce jour « un » de 2011, où a été créée par une poignée d'entre nous l'association Archamps Village pour œuvrer à la démocratie et la convivialité dans la commune ; mais également ce jour « un » de 2013, où plus nombreux, nous nous sommes lancés dans l'aventure de la liste Vivre Archamps ; puis ce jour « un » de l'élection municipale de 2014 où, toujours plus nombreux, vous avez choisi de faire battre le cœur de notre village... et je me dis que ces jours-là ne peuvent plus s'effacer. Notre Village vit. Le cœur d'Archamps bat grâce à vous tous, grâce aux bénévoles de nos associations ou de nos « groupes action projet », grâce au dévouement de vos conseillers municipaux, grâce à l'abnégation de mes adjoints, grâce à l'imagination des professeurs des écoles, grâce à la disponibilité du personnel communal.

Bien sûr, il reste encore du chemin à parcourir. Je suis bien conscient que tous ne vivent pas le village de la même manière : je pense en particulier à ceux qui sont frappés par le malheur, le conflit ou la maladie ; je pense à nos anciens isolés ou éloignés dans un EPHAD et qui n'ont pas la chance de voir que leur village est redevenu « comme avant », comme ce jour « un » qu'ils ont connu... Je veux leur dire qu'il se passe des choses formidables à Archamps et que nous aimerions pouvoir plus souvent les partager avec eux.

C'est donc à eux, à vous, que j'offre ce nouveau numéro du Cœur d'Archamps qui retrace les événements marquants du mois de juin. Je retiendrai parmi tant d'autres le soutien qu'a accordé le Président du département à notre projet de réhabilitation du télésiège, la joyeuse fête de l'école, la belle fête de la musique, la très amicale rencontre avec les habitants de Mössingen et leur maire, Michael Bulander, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage, ou encore la journée nettoyage qui nous a alertés sur l'état des berges de nos ruisseaux, et j'ajouterai la chaleureuse rencontre avec les habitants de « la place », les réunions rafraîchissantes du conseil municipal de la jeunesse et bientôt la présentation publique de notre plan pour le chef-lieu.

À côté de ces moments, les petits soucis du quotidien ne sont rien. On oubliera donc bien vite la casse de cette colonne d'eau qui a privé la moitié du village d'eau du robinet le jour de la fête des pères. On oubliera aussi bien vite, du moins je l'espère, la pagaille qui se reproduit tous les mercredis midi autour de l'école, à cause de tous ceux d'entre nous qui n'ont pas encore réalisé que le parking de la mairie n'était qu'à deux minutes à pied ; un petit peu de civisme et de marche facilitaient tellement les choses...

Mais revenons à l'essentiel. Pour un grand nombre d'entre vous, le mois de juillet marque le début des vacances et je vous souhaite donc de vivre, durant celles-ci, beaucoup de jours « un », sur cet air ou sur un autre...

Archamps, le 22 juin 2015  
Le Maire, Xavier Pin

## Conseil Départemental

Ce lundi 15 juin 2015, à la salle polyvalente d'Archamps, nos deux dirigeants du Conseil Départemental, **Christian Monteil et Virginie Duby-Muller**, avaient rendez-vous avec les 40 maires du canton pour exposer leur proposition de **répartition du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires (FDDT)**.



Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex.  
Création graphique : Piste Noire  
Rédaction : Gaël Louchart  
Photographies : Mairie d'Archamps

Suite page suivante

D'un montant total de 20 millions d'euros pour tous les cantons du département en 2015, ce sont 2,437 millions d'euros qui seront répartis entre les différents projets du canton de Saint-Julien. Concernant notre commune, une subvention de 20 % des travaux de réaménagement de l'espace « ski de fond » et de rénovation du téléski a été accordée. Par rapport à la rénovation du téléski et l'acquisition d'une nouvelle dameuse, cela représente une somme de 40 163 euros sur un total de 200 185 euros. Concernant le désamiantage du foyer de ski de fond et l'installation sur ce même site, d'un escalier et d'un poste de secours, la subvention est de 12 828 euros sur un total de 64 112 euros. En outre, une dotation de l'état de 26 730 euros nous a été octroyée et d'autres demandes de subventions sont en cours d'instruction.

Gaël Louchart

## Fête de l'école Raymond Fontaine

En cette estivale soirée du vendredi 19 juin 2015, le terrain de sport en face du groupe scolaire, fut le théâtre d'un merveilleux spectacle haut en couleur et dynamique, donné par non moins de 225 élèves. Les Olympiades en étaient la thématique générale et la prestation débuta par une cérémonie d'ouverture faite de danses et de chants tournés vers le respect de l'environnement, thématique qui a servi de fil conducteur au travail mené dans les classes ces derniers mois. Un bel hymne à la nature rendu par cette future génération d'adultes, qui nous l'espérons, saura mieux que nous, protéger notre sphère bleue.

Après l'ouverture, place au sport ! Vingt-six équipes mixtes en sexe et en niveau, s'affrontèrent avec vaillance et dans la bonne humeur, sur les nombreux spots disposés sur le terrain. Quel enthousiasme cette jeunesse ! Bravo à tous !

Nous ne pouvons qu'être admiratifs de la qualité de l'organisation d'un tel événement, tant sur le plan pédagogique que logistique et sécuritaire, sans oublier l'aspect ludique et joyeux.

Nous adressons nos plus vives félicitations à Yannick Gal, directrice du groupe scolaire et à tout son corps enseignant, aux ATSEM qui n'ont pas ménagé leur énergie dans cette organisation, à tous les parents volontaires, sans qui rien n'eût été possible, au sou des écoles et à tout son « staff », pour la prise en charge de la partie repas et boissons et enfin à Serge Ridez, notre technicien, DJ sons et lumières, avec tout son matériel audio. Un bel exemple de moment fédérateur apprécié de tous. Merci et bravo !

Gaël Louchart



## Fête de la musique

Quelle belle invention que cette fête de la musique ! Et quel beau dynamisme dans notre village !

Le Comité des Fêtes, emmené par son énergique et efficace Président Stéphane Métral, nous a encore régalié cette année, dans le cadre de la fête de la musique. Une sacré organisation, tant sur le plan de l'imagination, de la logistique, que sur l'aspect chaleureux et divertissant de l'évènement.

Un programme varié et axé sur les groupes et associations locales, pour ne parler que du groupe Bléchois « Bill Tchern », notre BLB à nous, dont les reprises et les textes à l'humour bien pensé, n'ont rien à envier à la formation helvète. Que dire de la voix envoûtante de la chanteuse du groupe « Balc ». La salsa ne fut pas en reste et la tournoyante prestation des danseurs de la troupe « Loca Salsa », apporta la touche latine à l'ensemble. La scène libre offrit au public, de beaux moments de découvertes par l'intermédiaire notamment des voix prometteuses de nos jeunes archamptoises Emelie et Joséphine que nous félicitons.

Merci encore au généreux Comité des Fêtes et à toute sa sympathique et dynamique équipe, merci à tous les bénévoles et aux artistes, de permettre aux habitants, de partager de si bons moments de joie, dans le cadre bucolique et champêtre de notre si beau village !

Gaël Louchart



## RAPPEL

— SAMEDI 18 JUILLET —



**Blécheins en fête, N'OUBLIEZ-PAS !!!**

## Amicale des donneurs de sang

Chers amis donneurs de sang (et les autres), n'oubliez pas la prochaine journée de don, qui aura lieu à la salle polyvalente d'Archamps

**Le mercredi 29 juillet entre 17 h 30 et 19 h 30.**

Nous vous remercions d'avance de ce geste capital et responsable.

*Alain Bonnamour*



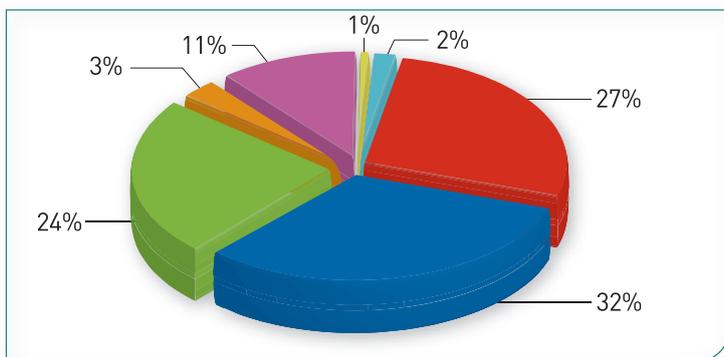
## Finances

### Comptes administratifs 2014

#### Budget général

Les comptes administratifs 2014 du « budget général » ont été soumis au vote du conseil municipal du 24 mars 2015. Ils ont été approuvés selon les résultats suivants :

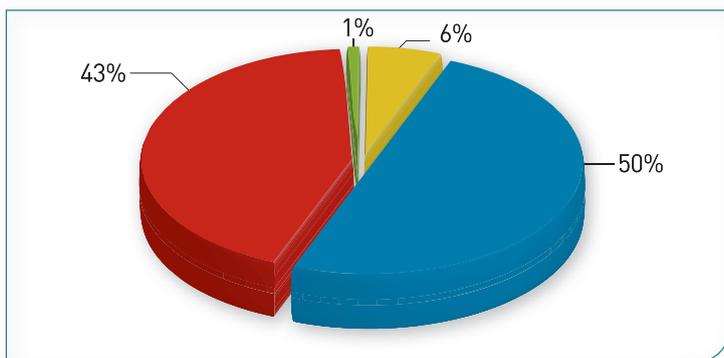
#### 1-SECTION DE FONCTIONNEMENT



**Les dépenses 2014 s'élèvent à 2 099 033.70 € et portent principalement sur :**

- Charges à caractères générales (dépenses énergies, entretien, fournitures...) : 562 714.89 €
- Charges de personnel : 650 255.05 €
- Reversement de fiscalité (SMAG au Technopole, FNGIR, FPIC...) : 493 417.00 €
- Charges de gestion courante (subventions versées, indemnités des élus) : 392 646.76 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

**A noter un changement de présentation par rapport aux comptes 2013 :** avec la mise en place de la fiscalité professionnelle unique, le poste « reversement de fiscalité » diminue du fait du prélèvement direct de la fiscalité professionnelle à travers l'attribution de compensation versée par la communauté.



**Les recettes 2014 s'élèvent à 3 459 726.81 € et portent principalement sur :**

- Impôts et taxes directes (taxe habitation, foncier...) : 1 694 881.74 €
- Subventions et participations (fonds frontaliers, DGF...) : 1 462 892.41 €
- Produits de services (périscolaire, divers...) : 205 012.25 €
- Autres produits (locations salles, loyers, amortissements...) : 96 940.41 €

**2-SECTION D'INVESTISSEMENT**

**Dépenses 2014 : 1 188 553.74 € dont principalement Travaux : 757 K € / dont principalement :**

- Rénovation tennis : 170 K €
- Travaux de voirie : 392 K €
- Etudes groupe scolaire 2 : 73K €
- RD18 pont de combes : 40 K €
- Divers : 82 K €
- Remboursement Emprunt : 384 K €

**Recettes 2014 : 1 136 328.85 € dont principalement**

- Virement section fonctionnement : 646 K €
- Fond de compensation TVA : 300 K €
- Taxe urbanisme : 55 K €
- Taxe d'équipement : 19 K €

Chiffres en €	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL
Report Résultat 2013	530 554.74	- 279 309.20	251 245.54
Recettes 2014	3 459 726.81	1 136 328.85	4 596 055.56
Dépenses 2014	- 2 099 033.70	- 1 188 553.74	- 3 287 587.44
<b>TOTAUX</b>	<b>1 891 247,85</b>	<b>- 331 534,09</b>	<b>1 559 713,76</b>

**Endettement de la commune :**

L'endettement de la commune à fin 2014 est de 750 804 €. L'annuité de la dette (remboursement des intérêts et capital) est de 30 % de l'excédent de fonctionnement. La situation financière de la commune est saine.

**Budget Annexe Auberge 2014**

Les comptes administratifs 2014 du « budget auberge » ont été soumis au vote du conseil municipal du 24 février 2015. Ils ont été approuvés selon les résultats suivants :

Chiffres en €	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL GENERAL
Report Résultat 2013	315 857.42	-449 486.37	133 628.95
Résultat 2014	26 266.84	66 869.78	93 136.62
Reste à réaliser 2014			
<b>TOTAUX</b>	<b>342 124.26</b>	<b>-382 616.59</b>	<b>40 492.33</b>

**Quelques Abréviations :**

SMAG : Société Mixte d'Aménagement du Genevois, société qui gère la zone de la Technopole.

FNGIR : Fonds Nationaux de Garantie Individuel des Ressources.

FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement : Dotation versée à la commune par l'Etat en fonction principalement du nombre d'habitants.

**Aujourd'hui, c'est Anne-Marie qui nous reçoit chez elle.**

Anne-Marie Joye, veuve du bien connu membre de l'Association de Chasse d'Archamps et des archampois : Raymond Joye.

Pétillante, pleine de joie, Anne-Marie nous accueille sous les trophées de chasse de son défunt mari.

Têtes et pattes de chamois ornent le mur de l'entrée du bel appartement.

Les unes pour y poser son chapeau, les autres pour y suspendre sa veste.

C'est mon frère qui m'a dit que vous cherchiez des témoignages, commence-t-elle.

Pis vous savez des gens de mon âge à Archamps, bah y'en a plus beaucoup, hein.

Moi, ça fait 87...



Anne-Marie ne les fait pas. Vive comme tout, rayonnante, ses yeux brillent toujours, et sa vivacité vous entraîne comme dans une ronde de vie.

Et puis vous, vous êtes d'ici ? Demande-t-elle, à Séverine.

Séverine lui répond, lui expliquant son parcours et depuis combien d'années elle est installée dans la commune.

Puis Anne-Marie se tourne vers moi et dit. Et puis vous, non surement ?

Amusé, je lui réponds. Bah non, moi je suis... Elle s'attendait à ce que je lui dise sénégalais ou camerounais. Normand, moi je suis normand !

Amusée à son tour elle nous confie : Vous savez, moi aujourd'hui j'habite à Genève hein, mais je reste une savoyarde. Y a rien à

faire, y a rien à faire. Alors vous savez, leur Guillaume Tell là...

Anne-Marie sort de vieilles photos datées de 1939 ou nous la voyons, vers ses 6 ans, au coté des ses camarades de classe de l'ancienne école d'Archamps.

Baudet, Chavanne, Perez... Ils sont tous là !

Alors là, on rentrait, et puis il y avait les escaliers.

Les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Et puis là, y'avait la cour de l'école, pis à coté y'avait la mairie. Pis après y'avait la cure avec le jardin.

A l'époque, on réfléchissait à rien du tout à l'école. On se posait pas de question, c'était l'obéissance !

Le matin on se levait, on savait qu'il y avait le catéchisme à la cure pendant à peu près une demi-heure avant d'aller à l'école. Après on allait à l'école, c'était tout comme ça...

Mes parents avaient l'hôtel restaurant à Collonges. Ça s'appelait le Terminus.

Mais on n'a jamais été à l'école à Collonges parce que mon père a toujours eu l'idée d'aller s'installer à Archamps où il y avait la maison des grands-parents. Alors il savait qu'un jour ou l'autre, on serait à Archamps.

On montait tous les matins depuis Collonges, à midi on mangeait chez la grand-mère, et puis le soir, on redescendait et c'était notre chien qui nous accompagnait, et la bonne, comme le matin, venait s'assurer qu'on avait bien passé la voie ferrée.

On accueillait des gens de partout dans l'hôtel de mes parents. Il y avait des tuberculeux qui venaient loger chez nous pour le grand air. Ils prenaient le funiculaire à Monnetier et ils allaient dans les sanatoriums du Salève.

A l'époque, il y avait un tram, nous dit Paul, le frère d'Anne-Marie. Il allait jusqu'à Monnetier.

Il venait de Croix de Rozon, continue Anne-Marie. Il passait la douane, et il faisait le tour à Collonges et il partait jusque là-bas. C'était bien, hein ?

Là ou il y a le parking, en face la boulangerie, et bien là, c'était le hangar des trams...

*(Suite au prochain numéro)*

**Enquête de satisfaction sur les Temps d'Activités Périscolaires**

**Courant mai 2015 vous avez été consulté pour connaitre votre avis sur l'organisation des TAP.**

La majorité d'entre vous sont contents des horaires, de la variété des activités proposées, de leur durée et du mode d'inscription. Nous prenons néanmoins en compte vos remarques sur le mode d'inscription, et nous allons donc créer une inscription annuelle et trimestrielle, pour mieux répondre à vos besoins.

	LES HORAIRES		LES ACTIVITES			TOTAL DES PARTICIPANTS AUX TAP	
	nouveaux horaires	mercredi 9 h à midi	variété	durée	mode d'inscription	maternelle	primaire
oui	127	109	122	134	86	77	124
non	36	11	21	18	65		
Sans objet	10	10	26	18	19		
<b>TOTAL</b>	<b>173</b>	<b>130</b>	<b>169</b>	<b>170</b>	<b>170</b>	<b>201</b>	

## Archamps côté Salève : nos engagements pour la nature et notre bon usage de Natura 2000

Andréa Finger dans le cadre de la Commission patrimoine d'Archamps, 22-04-15

En effet le Salève a une riche biodiversité. Et parmi les 50 mammifères connus au Salève, 21 sont des chauves-souris, le Salève comptant plus de la moitié des espèces connues en France. Ont été recensées par ailleurs 84 espèces d'oiseaux nicheurs, dont 13 d'intérêt communautaire (Directive oiseaux), 8 espèces de reptiles et amphibiens, 669 espèces de papillons, 800 espèces de plantes (sur les 2400 que compte la Suisse et 4500 pour la France).

### Pour maintenir cette richesse la gestion du site Natura 2000 du Salève poursuit 4 objectifs :

- 1/ Stopper la fermeture et la banalisation des milieux ouverts
- 2/ Maintenir une forêt riche en diversité végétale et en structures forestières
- 3/ Conserver la valeur écologique et hydrologique des zones humides
- 4/ Conserver le caractère naturel et le rôle de refuge des falaises et des grottes

SMS, <http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr/index.php/preserver/natura-2000>, téléchargé en février 2015

Bien que le travail de sensibilisation du public ne soit pas financé par Natura 2000, il est important afin de concilier les activités de loisirs avec la conservation des milieux et des espèces. Les promeneurs et les habitants doivent respecter quelques règles : tenir leur chien en laisse en hiver et au printemps en périodes sensibles (hivernage et mise bas) pour le chevreuil et le chamois notamment, respecter les interdictions de circuler sur la route forestière, contempler la flore, sans la cueillir ni la piétiner.



« Pour le cas du sabot de Vénus, dont une station existe à Archamps, le SMS assure le suivi et le nombre de pieds est stable ses dernières années. Avec l'accord du propriétaire le SMS a réalisé du débroussaillage pour maintenir une lumière suffisante sur la station. Ce site est connu par de plus en plus de gens et le problème est que pour observer et photographier les pieds en fleur, un certain nombre d'autres pieds et plantules, plus petits et non fleuris, sont régulièrement piétinés. Aussi il faut appeler à la vigilance. En 2014, il a été comptabilisé sur ce site : 36 pieds dont 27 étaient en fleur et 14 pieds portaient deux fleurs. » (M. Dürr, SMS, 23 février 2015).

(Suite au prochain numéro)

## Nettoyage de printemps

Après la création d'ateliers pédagogiques de sensibilisation à l'environnement, organisés au sein de l'école et animés dans les mois précédents par différents intervenants experts, c'est le samedi 30 mai, qu'un peu plus d'une cinquantaine d'archampoises et d'archampoises, ainsi que deux adorables poneys, ont répondu présents à l'appel au nettoyage de nos chemins et ruisseaux, lancé par la municipalité. Le rassemblement des volontaires eut lieu dès 09 heures sur l'esplanade de la Mairie par un temps radieux. Les différents itinéraires avaient été préparés et une fois les équipes formées, chaque nettoyeur valeureux, parti à la conquête des déchets, dans la joie et la bonne humeur. Malheureusement, la collecte fut encore une fois cette année abondante et nous rappela à quel point nous sommes tous responsables de la planète sur laquelle nous vivons et que nous transmettrons à nos enfants. Ceci n'altéra pas pour autant la convivialité qui régnait et c'est autour d'un apéritif et d'un bon repas offert par la municipalité et concocté par Nathaly Cardinaud de son « food-truck » « La Salamandre », que la matinée de nettoyage pris fin. Un grand merci à tous et à l'année prochaine !

Gaël Louchart



## Création d'une mare

DANS LE CADRE DU CONTRAT CORRIDORE BIOLOGIQUE

Champagne-Genevois  
Contrat corridors  
AGRICULTURE TRAVAIL ENSEMBLE

### Chantier participatif

## CREATION D'UNE MARE

sur le site naturel des Toppes d'Archamps

GRATUIT ET OUVERT A TOUS

## SAMEDI 25 JUILLET 2015

Re rendez-vous aux  
Pommeteries d'Archamps à  
9h00.

Pelles et pioches fournies.

Battus et métronomes de  
pluie conseillés

Plaque à l'entrée des zones.

Fin du chantier  
vers 16h30

Inscription obligatoire au  
04 50 35 92 19

Logo de la Région Rhône-Alpes, logo de la commune d'Archamps, logo de la communauté de communes Champagne-Genevois, logo de la communauté de communes Vallée de la Saône, logo de la communauté de communes Vallée de la Saône, logo de la communauté de communes Vallée de la Saône.



## Au revoir Michaël

« En ce triste jour de juin, un ange a rejoint le paradis...

Nous n'oublierons jamais le fils aimant, le père attentif, le mari dévoué, le frère exemplaire, l'ami fidèle que tu as été.

Éclaire-nous de ta sagesse afin que nous puissions supporter ton absence.

Au revoir Michaël. »

29 août 1979 - 8 juin 2015

## 25<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la charte de Jumelage entre le Canton de Saint-Julien et la ville de Mössingen.



Les 13 et 14 juin 2015, essentiellement dans la commune de Collonges-sous-Salève et dans le cadre de la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la charte de Jumelage entre le Canton de Saint-Julien et la ville de Mössingen en Allemagne, ont eu lieu les nombreuses festivités marquant cet évènement social et culturel. Organisées conjointement par la Communauté de Communes du Genevois, le Comité de Jumelage du Canton de Saint-Julien-en-Genevois présidé par André Guillot et la ville de Collonges, l'accueil et le programme proposés à nos amis Allemands furent fort appréciés de tous. En présence du « **Oberbürgermeister** » de Mössingen, **Monsieur Michaël Bulander**, de **Christian Monteil** et de **Virginie DUBY-MULLER**, dirigeants fraîchement élus du Conseil Départemental, de **Pierre-Jean Crastes**, Président de la Communauté de Communes du Genevois, de **Georges Etallaz**, Maire de Collonges et de quelques Maires dont le nôtre **Xavier Pin**, la soirée buffet-musicale du samedi fut une belle réussite pleine de convivialité. Un grand bravo aux organisateurs !

**Information importante : tout habitant du Canton peut participer aux manifestations du Jumelage et vous êtes invités à marquer d'une grosse croix les jours des 16, 17 et 18 octobre 2015, dates du voyage à Mössingen.**

Pour tout renseignement sur le Comité de Jumelage et son historique, voici les coordonnées de contact :

**Comité de Jumelage Canton de Saint-Julien ville de Mössingen, Archamps Technopole - Bâtiment Athéna - 74160 Archamps. Tel. 04 50 95 91 44 - <http://jumelage-moessingen-genevois.fr>**

Gaël Louchart

## Une entreprise d'Archamps par mois



### Qu'est-ce que « Serenity office » ?

« Serenity office », c'est d'abord l'histoire d'une « self made women », qui a su transformer ses aptitudes professionnelles et son ambition personnelle légitime, en une entreprise de **gestion de tâches administratives, commerciales, de communication ou d'organisation d'évènementiel, au service des entrepreneurs, artisans, indépendants, professions libérales, commerçants, dirigeants de TPE/PME, mais aussi de particuliers.**

Lucie Delorme, jeune parisienne de 35 ans, mariée et mère de deux garçons de 7 et 4 ans, est installée à Archamps depuis 2009. Après 15 années d'expérience en tant qu'assistante commerciale et assistante de direction, elle décide de mettre son

professionnalisme au service des autres en s'installant à son compte. Cette démarche est toute à son honneur quand on sait à quel point un tel processus est un véritable parcours du combattant administratif. Ceci dénote le dynamisme de cette jeune cheffe d'entreprise, qui valorise la commune d'Archamps par son engagement courageux. Lucie vous propose une gamme d'intervention adaptée à vos besoins, dans la flexibilité, la polyvalence, la discrétion et le respect des délais. De plus, son intervention n'engage pas de charges sociales et vous permet la récupération de la TVA.

La municipalité encourage ce genre d'entreprise Archampoise et exhorte tous ceux qui comme moi, sont allergiques aux démarches administratives à contacter Lucie qui se fera un plaisir de vous renseigner. Pour ce faire, voici ses coordonnées :

**SERENITY-OFFICE, 67A, route du Léman, 74160 Archamps  
Tel : (+33) 06 35 41 11 94 - [contact@serenity-office.com](mailto:contact@serenity-office.com) - [www.serenity-office.com](http://www.serenity-office.com)**



Gaël Louchart

## Tournoi de foot



Chaque fin de printemps depuis deux ans, un tournoi de foot est organisé par la commission jeunesse et sport sur le terrain de sport en face de l'école. Cette année, le flambeau a été repris par l'association Salève Futsal Club (SFC) d'Archamps, créée par Abdessamad dit « Abdou » et Abdelhamid, deux jeunes (enfin surtout Abdelhamid) archampoises et nous les félicitons pour leur engagement au service de notre jeunesse. En ce samedi 13 juin ensoleillé, ils nous ont offert un bel après-midi de sport, de rencontre et de convivialité. Les enfants se sont donnés à fond et les moins jeunes aussi. Une différence cependant et non des moindres, les vieux de mon acabit en ont encore des courbatures aujourd'hui. Merci encore à Abdou et Abdelhamid et à l'année prochaine !

Gaël Louchart

## Des nouvelles du Tennis Club Archamps-Bossey (TCAB) (\*)

Après le succès de la soirée Black & Gold fin Mars, organisée dans la belle salle polyvalente de la mairie d'Archamps, qui marquait la fin de saison hivernale, le TCAB est maintenant entré dans la période des rencontres par équipes du printemps avec 10 équipes inscrites, dont 6 équipes hommes et 4 équipes femmes.

Au moment où nous écrivons cet article, notre équipe première homme est bien partie pour se maintenir au plus haut niveau régional Dauphine Savoie (DNQ4), alors que toutes les autres équipes hommes se sont maintenues, à l'exception de notre équipe 6.

La vraie satisfaction vient de nos équipes féminines. Tout d'abord notre équipe première qui évolue depuis cette année au niveau national (N4), avec notamment des déplacements à Paris, Aix en Provence et Dijon, et qui est déjà pratiquement certaine de se maintenir à ce niveau.

A leur image, nos équipes 2 et 3 féminines ont réussi à atteindre les finales départementales et vont toutes deux monter d'un niveau l'année prochaine. Ces résultats et la participation de quatre équipes féminines qui mélangent l'expérience et la jeunesse (de 11 à plus de 60 ans), montrent la vitalité du tennis féminin au TCAB.

La municipalité d'Archamps félicite tous les valeureux sportifs qui ont éclaboussé les 2 communes de leur talent et se réjouit d'avoir vu se terminer les longs et onéreux travaux de bardage de la bulle, qu'elle a financé.

### Evènements à venir :

- Juillet-août : stage tennis pour enfants et adultes. Contacter les enseignants du TCAB.
- Durant le mois d'août : tournoi senior et +35 ans H&F sur terre battue.



Equipe 1 Femmes : Adelaïde Mallet, Céline Bourdenet, Sandrine Humbert, Christelle Dumonal, Anais Gabriel



Equipe 1 Hommes : Laurent Dubois, Christopher Pasche, Augustin Diot, Thomas Fabre et Yann Wojcik (qui n'est pas sur la photo)



Fête de l'école de tennis, le 13 Juin 2015

(\*) Le TCAB (Tennis Club Archamps-Bossey) est une association loi 1901 avec 10 terrains (dont 3 couverts) et près de 400 membres. Son but est de promouvoir une formation de qualité pour les jeunes et les adultes, le tennis loisir et le tennis de compétition à tous les niveaux, le tout dans la convivialité.

## Bal des pompiers de Saint-Julien

**Le 13 juillet 2015**

**les Sapeurs-Pompiers de Saint-Julien organisent leur « Bal des Pompiers » à la caserne de Saint-Julien.**

L'entrée est gratuite alors n'hésitez pas et allez allumer le feu avec eux.

**Renseignements au :** 04 50 35 00 16  
ou sur le lien Facebook :  
<https://www.facebook.com/spsaintjulien>

## CODERPA 74

### Organisation pratique :

**Jeudi 15 octobre 2015**, parvis des Esserts à Cluses,  
Accueil dès 8h15 : petit-déjeuner offert  
Début de la journée à 8h45  
Possibilité de prendre le repas (20 €)  
Conférence gratuite pour les retraités et les étudiants.  
Renseignements sur [coderpa74.fr](http://coderpa74.fr)

**Contact :** <http://www.coderpa74.net> - [coderpa.74@orange.fr](mailto:coderpa.74@orange.fr)  
Tél. : 04 50 67 32 48